

Routes et raccordements : construction, redressement, et amélioration	8.723.387,48	5.050.707,48	3.672.680,00
Palais de Bruxelles et aménagement de la place des Palais	1.037.901,61	1.037.901,51	—
Mont des Arts	141.561,96	141.561,96	—
Palais du Cinquantenaire	224.195,88	224.195,88	—
Ecole de médecine vétérinaire	33.862,57	33.862,57	—
		8.193.724,26	3.672.680,00

II. — TRAVAUX HYDRAULIQUES

Canaux houillers	2.487.397,16	811.159,00	1.676.238,16
Canaux de Furnes à Dunkerque et de Furnes à Bergues	5.442,73	5.442,73	—
Canal de Gand à Ostende	795.733,56	795.733,56	—
Amélioration du Canal de Louvain à la Dyle	1.372,80	1.372,80	—
Canal de Bruxelles au Rupel	81.276,26	81.276,26	—
Canal de Gand à Terneuzen	1.035.247,23	1.035.247,23	—
Canaux de Liège à Anvers et embranchements	451.751,48	383.446,00	68.305,48
Canal de dérivation de la Lys	25.000,00	25.000,00	—
Canal de la Lys à l'Yperlée	1.711.475,77	1.711.475,77	—
Port de Nieupoort	22.479,16	22.479,16	—
Port de Blankenberghe	5.035,77	5.035,77	—
Port d'Ostende	936.241,98	936.241,98	—
Port d'escale de Heyst	764.264,78	764.264,78	—
Rupel : Expropriations et travaux	1.047.450,82	1.047.450,82	—
Démer id. id.	49.252,80	49.252,80	—
Nèthes id. id.	76.463,29	76.463,29	—
Senne et Dyle id. id.	32.763,79	32.763,79	—
Meuse id. id.	1.440.061,42	497.756,00	942.305,42
Escout id. id.	1.121.158,84	1.088.450,84	32.708,00
Ourthe id. id.	37.906,79	—	37.906,79
Lys id. id.	604.427,35	604.427,27	—
Sambre id. id.	215.459,03	—	215.459,03
Durne id. id.	39.132,24	39.132,24	—
Installations maritimes d'Anvers	1.705.731,11	1.705.731,22	—
Amélioration du cours de l'Escout en aval d'Anvers	6.266.313,24	6.269.313,24	—
Assainissement et aménagement des terrains du polder de Borgerweert	1.163.117,36	1.163.117,36	—
Côte : Expropriation et travaux	759.136,08	759.136,08	—
	34.747.517,10	28.101.914,22	6.645.602,88

Sur 320 millions de transport, le bassin de Charleroi en rapporte 40.

Pour 47 millions distribués au chemin de fer, le gouvernement accorde 700 mille francs à Charleroi.

En dix ans, de 1884 à 1894, le gouvernement avait encore moins donné : 1.200.000 frs, 120.000 frs par an.

J'emprunte ces chiffres à M. Buisset qui ajoute :

Nous payons cher les conséquences de cette injustice. A tout instant, il y a une crise des transports, les expéditions subissent des retards qui représentent une perte considérable en salaires et en bénéfices.

Voulez-vous encore un exemple de la partialité ministérielle à notre endroit, — exemple qui complète celui que je signalais, il y a trois ans déjà, dans une note de minorité lors de l'examen du budget extraordinaire, et où je prouvais que, pour la voirie, les provinces flamandes obtenaient 9 millions contre 3 millions 500.000 francs alloués aux provinces wallonnes ?

Et bien ! grâce à des renseignements recueillis de divers côtés, j'ai pu constituer un tableau des dépenses extraordinaires consacrées en 1911, au service des Travaux Publics. Ce tableau accuse : pour les routes et bâtiments civils, 8.193.724 fr. 26 au profit des régions flamandes, et 3.672.680 fr. au profit des régions wallonnes. Pour les travaux hydrauliques, la disproportion s'accroît jusqu'au scandale : 19.908.189 fr. 96 pour les régions flamandes et 2.972.922 fr. 88 pour les régions wallonnes. (*Exclamations.*)

L'Invasion. — Un Congrès flamand à Liège (Stad Luik. Groot vlaamsch Congres).

Le dimanche 14 avril, Mgr Rutten, évêque de Liège, invitait tous les Flamands de la grande agglomération wallonne dans la salle du Collège St-Servais, à un grand Congrès flamand.

« Pourquoi (dit la circulaire, que je traduis) ce Congrès flamand ?

» 1° pour défendre vos revendications flamandes ;

» 2° pour sauvegarder toujours et de plus en plus votre langue, Flamands et Néerlandais ;

» 3° et surtout pour fortifier en vos cœurs la foi de vos pères ».

« Entrée libre et gratuite pour tous les Flamands, hommes et femmes ! »

Un Congrès flamand, pour défendre les revendications flamandes, à Liège ! sous la présidence d'honneur de l'évêque !

Je ne doute point que les Wallons de Liège n'en gardent un souvenir reconnaissant à leur premier magistrat ecclésiastique.

C'est la croisade menée au pays des infidèles, c'est, dit l'affichette, le premier congrès flamand en terre wallonne.

•• On nous signale à Marchienne-au-Pont des affiches officielles en flamand et des noms de rues traduits en cet idiome.

A Jumet, chacun peut lire à l'angle du « chemin Puissant », les mots *Weg Puissant*.

Heureux sommes-nous que le nom propre n'ait pas été traduit !

Un coup de ciseau dans la *Gazette de Charleroi* (18 mars) :

L'administration des Ponts et Chaussées fait placer un peu partout le long des routes, de nouvelles plaques indicatrices émaillées, pour remplacer les poteaux démodés. Savez-vous ce qu'on peut lire sur ces plaques, à Marchienne-au-Pont ? La traduction flamande du nom de la localité : Marchienne-au-Pont devient Marchienne-ter-brugge !!

L'extrait des rôles des contributions de 1911, remis au contribuable, indique que le receveur habite « Chatelet-Straat » (rue de Châtelet) ; que le contrôleur habite à Charleroi, « Athenee-Straat » (rue de l'Athénée). Le bureau se trouvait auparavant Brouwerijstraat (rue de la Brasserie) !! Quant au receveur de Marcinelle, il perçoit les contributions à Mont-sur-Marchienne, chez M^{me} Frédéric, laquelle devient en flamand M^{me} Frederick !!!

Qu'en pensez-vous, Madame Frederick ?

Publications officielles. — Les départements ministériels publient

leurs cahiers des charges dans les deux langues. Mais les traducteurs ignorant les mots techniques hollandais inventent un jargon si barbare que les purs flamingants se résignent à consulter le texte français : l'autre va au pilon.

Les compagnies dont le réseau ferré ne sort point des terres où rugit le lion ne publient, expérience faite, leurs tarifs qu'en français. (*L'Anti-flamingant.*)

R. I. P. — Après l'édition flamande du bulletin publié par le Touring-Club et du journal des Chasseurs et des Gardes, disparus sans laisser de traces, hors au budget, voici que le *Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique* cesse de paraître en flamand. L'édition française, mensuelle, tirait à 2000 exemplaires; l'autre, trimestrielle, a réuni à peu près cent abonnés.

Et la Société des chemins de fer vicinaux, tenue à intervenir dans les frais d'édition de notre guide officiel, en est, pour 1910, à une somme de 11.920 fr. 24 centimes pour couvrir le déficit !

Vocabulaire flamand. — Le vocabulaire de nos flamingants ne satisfait point les Flamands lettrés :

Le *Bulletin de l'Association flamande* nous en signale plusieurs.

Il est plus amusant de voir la Société des Tramways forger des mots nouveaux : c'est ainsi qu'elle a inventé l'horrible « tramweg » ; ce vocable anglo-flamand est une monstruosité philologique.

Quand un mot étranger passe dans la langue, on l'accepte tel quel ou bien on lui donne une forme nouvelle : ainsi ont fait les Français pour le mot « paquebot ».

Jamais on n'en fait une demi-translation.

Tramweg et baefstuk. — affiché par certains restaurateurs — sont des barbarismes.

* * Ces jours derniers, il s'agissait de soumettre à la Chambre le projet de loi sur la protection de l'enfance. Les députés flamands ne comprirent pas l'expression forgée par une tête académique dans les bureaux du Ministère. Ils réclamèrent. Un homme savant découvrit une loi hollandaise sur la matière, une expression claire et correcte dans cette loi.

Mais l'érudit fut désolé : il jura que la Néerlande oubliait les traditions du pur langage flamand. Malheureuse Hollande !

Les petites injures. — Avons-nous parlé de la diatribe que sous prétexte de conférence M. Bolland, professeur à Leyde, prononça chez nous contre le français ?

La chronique hollandaise du *Mercure de France* lui consacre à son tour quelques lignes :

« ...Les Flamands, M. Auguste Vermeulen en tête, ont furieusement applaudi, flattés d'ailleurs de s'entendre traiter de « bâtards » et de « mulets bilingues », toujours « aux troussees de la donzelle étrangère », c'est-à-dire de la langue ou de la civilisation française : je me demande où ce monsieur a pris le droit de juger de si haut et avec tant de suffisance une langue dont il ignore nécessairement les multiples et inépuisables ressources ».

Qui ne verrait à son esprit et à ses injures que M. Bolland n'a pas le génie français ? ni le génie celtique ?

Wallingant. — « Je voudrais protester et vous devriez protester dans *Wallonia*, nous écrit le bon écrivain EDOUARD NED, contre l'emploi du mot affreux « Wallingant ». Qu'est-ce que ce vocable ? Je comprends Flamingant (de Vlaming, je crois). — Je ne comprends et n'admets pas Wallingant, mais bien *Wallonisant*. A la bonne heure, *Wallonisant*, voilà un mot français.

» Il me semble que ce serait gêner notre cause que de permettre que l'on nous appelât Wallingants. Même si l'on veut désigner par là les wallonisants qui vont à l'excès, je ne l'admets pas encore. Wallonisant suffit.

« Que si l'on me dit que wallingant s'est formé par analogie avec flamingant, je veux bien le croire, mais je n'admets pas l'analogie entre ces deux mots dérivés de langues différentes. C'est comme si l'on voulait appeler les Allemands, Allemands, parce que les habitants de la France s'appellent Français ! ».

Bien raisonné, cher confrère, et, je crois, en honnête philologue.

Mais la haine a ses raisons que la raison ne connaît pas toujours. Et parce que le mot est déplaisant et de formation monstrueuse, il plaira à nos adversaires. Il répond à une logique secrète qui ne se confond point avec celle de l'amour.

Propagande. — De plus en plus résolu, le défenseur anonyme des droits wallons a rédigé en ces paroles, qui sont un coup direct, la légende d'une nouvelle carte postale (c'est le n° 3) :

Au dessus des partis.

Catholiques, libéraux ou socialistes, les Flamingants marchent comme un seul homme dès qu'il s'agit de chasser le français de Flandre, de détruire l'Université française de Gand ou d'arracher à la Wallonie ses grandes voies ferrées.

Catholiques, libéraux ou socialistes, les Wallons doivent de même se donner la main et faire bloc pour défendre la patrie wallonne et la langue française.

Dans tous les partis, les Flamingants font impitoyablement échouer les candidats qui ne partagent pas leurs folies et leurs haines.

Wallons ! nous avons l'impérieux devoir d'écarter sans merci, — au poll ou au scrutin, — ceux qui, fermant les yeux devant le péril, s'apprentent à nous trahir.

Cette carte postale, comme les deux autres, est en vente aux bureaux de *Wallonia*, au prix de fr. 0,75 le cent.

Lettres wallonnes. — Dans un article de M. Tito Zanardelli signalé ici même (p. 197), publié dans *l'Avvenire d'Italia*, le professeur colonais rend à nos lettres wallonnes une élogieuse justice, et conclut par ces mots :

« Tout démontre d'après ce que j'ai dit jusqu'ici, que le mouvement littéraire wallon poursuit une marche ascendante et puise sa force à la

fois dans l'impulsivité de la masse et dans l'intelligence d'une élite, deux leviers qui ne sont certainement pas faits pour le ralentir. Quelles que soient donc ses destinées futures et les résultats immédiats, qu'il fasse ou non atteindre à la dignité de langue — bien entendu en les unifiant — les dialectes qui en constituèrent le point de départ, le mouvement wallon est digne de toute l'attention du philosophe, du littérateur et du dialectologue... et c'est pour cela que j'en ai parlé. »

30 avril 1912.

F. MALLIEUX.

LES LIVRES

Les Primitifs français par L. DIMIER.
Catalogue des médailles du royaume de Belgique, par Victor TOURNEUR.
Tome I.

L'école liégeoise de musique au XII^e siècle. L'office de Saint-Trudon, par Ant. AUDA.
Hollogne-aux-Pierres, contribution à son histoire, par Léon JEUNEHOMME.

L. DIMIER : **Les Primitifs français**. Paris, Laurens (collection « Les Grands Artistes »). — 1 vol. avec 24 reprod. hors texte. Prix : broché, 2 fr. 50 ; relié, 3 fr. 50.

Dans la collection des Grands artistes de l'éditeur Laurens, M. DIMIER vient de publier un livre sur, ou plutôt contre, les *Primitifs français*. Alors qu'on est habitué dans les éditions de ce genre à voir traiter le sujet en termes sympathiques, M. Dimier, au contraire, nous démolit avec une sorte de rage, le monument que M. M. Bouchot et quelques autres critiques français avaient essayé d'élever à la gloire des artistes français des XIV^e et XV^e siècles. On se souvient du succès qu'eut, au lendemain de l'Exposition des Primitifs Flamands à Bruges, l'Exposition des Primitifs français à Paris. On avait découvert des peintres par dizaines, des œuvres par centaines, et trouvé des écoles à Avignon, sur la Loire, à Paris et ailleurs.

Pour M. Dimier, tout cela est arbitraire. C'est à peine s'il admet comme démontrée l'existence de Fouquet, de Quarton (Charonton) et de Froment et si, d'après lui, on peut leur attribuer avec certitude plus de quelques rares tableaux. Insuffisants à constituer une personnalité pour un artiste, ces œuvres de mérite dissemblable, le sont bien davantage à constituer une école. Il est impossible d'y rattacher les anonymes qui peuvent être des peintres étrangers. Il n'y a pas, il n'y a jamais eu d'école digne de ce nom à Avignon, lieu de passage où les styles se heurtaient ou se renouvelaient sans fin. L'admirable *Pieta* de Villeneuve est traitée de « composition lourde et barbare ».

Voici comment Fouquet est exécuté : « Tout cela est malheureusement sans honneur pour la peinture proprement dite. Le coloris de

Fouquet dans ses ouvrages à l'huile est tantôt rougeaud et noir, tantôt d'une crudité blafarde ; son dessin en grand est pauvre et incorrect. Dans le *S^t Etienne* de Berlin, un raccourci manqué rend le visage de ce saint informe. Rien n'est si dur, si plat, si froid que l'exécution de la *Vierge* d'Anvers. Ajoutez la raideur de la taille tendue, l'insuffisance criante des draperies, le rouge et le bleu poli des chérubins qui semble être de bois mal dégrossi. Dans le portrait de *Jouvenel des Ursins*, l'exécution est molle et la couleur pesante, et l'expression participe à la fois de la grimace et de la fadeur. Le *Charles XII* est encore plus faible....

Froment n'est pas jugé avec plus d'indulgence : « Le *S^t Lazare* et le *Buisson Ardent* sont d'un mérite très inférieur. Des ombres d'un noir de suie, une pâte terne et crue, les lointains durs, un ankylose du geste, les contours brutaux et inexacts... »

La composition de la *Vierge* de Charonton est « indigente et confuse... »

Singulier livre, on le voit, qui reste d'ailleurs très intéressant, malgré son parti pris, car l'auteur possède une érudition très avertie. Il est particulièrement intéressant pour nous parce qu'il montre combien la polémique est facile au sujet de ces questions d'écoles. En l'absence d'une tradition dans l'enseignement et dans la formation des artistes, née et prolongée dans un centre de production et de consommation, il n'y a de base solide pour une classification que l'origine démontrée des artistes. Tout le reste prête à controverse aisée, notamment les caractères tirés des œuvres elles mêmes. Il s'en suit que l'Exposition de Paris n'avait pas prouvé les Primitifs français. Il s'en suit encore que malgré toutes les polémiques, les notions nouvelles sont acceptables et utiles dès qu'on ne veut pas les exagérer.

M. Dimier nierait probablement l'art wallon avec la même passion qu'il met à nier les Primitifs Français. Il range délibérément André Beauneveu parmi les flamands ; il nous révèle, toujours parmi les flamands, un Louis de Mous qui en 1375 décore de quatre compositions la Salle des Comtes à Valenciennes. Il cite, toujours parmi la production flamande, les miniatures de Beauneveu et de Jacquemart de Hesdin. Roger de le Pasture y est naturellement appelé « Roger vander Weyden, peintre des Flandres ».

Nous aurions mauvaise grâce à reprocher à M. Dimier d'avoir ignoré ou méconnu ces distinctions nécessaires, puisque son livre a pour ambition de démontrer, pour la France, la vanité de ces essais de précision et que les seuls groupes que M. Dimier consent à reconnaître à cette époque, c'est le flamand, d'une part, et l'italien d'autre part. Manière de voir qui peut se défendre, sans doute, mais qui apparaît tout de même comme un peu sommaire.

JULES DESTREE.

VICTOR TOURNEUR : **Catalogue des médailles du royaume de Belgique** (Collection de la Bibliothèque royale), avec une introduction sur l'histoire de la médaille en Belgique. Tome I (1830-1847). Bruxelles, Dupriez. — 1 vol. 8^o de LXVIII + 256 p. avec 36 pl. en phototypie et gravure dans le texte. Prix : 12 francs. (Publication du Ministère des Sciences et des Arts).

L'auteur de cet ouvrage, Conservateur-adjoint du Cabinet des Médailles de Bruxelles, n'est pas un inconnu pour les lecteurs de *Wallonia*. Déjà en 1896 il a publié dans cette revue une étude très remarquée sur *les Médailleurs de l'ancien Pays de Liège*. L'ouvrage qui paraît aujourd'hui sur les Médailles du Royaume de Belgique est d'une importance beaucoup plus grande. Il comprendra plusieurs volumes, l'auteur ayant divisé son travail en trois périodes : la première qui va de 1830 à 1847 et qu'il appelle époque de Braemt parce que c'est cet artiste qui l'a surtout illustrée ; la seconde qui va de 1847 à 1890 et qu'il appelle époque des Wiener, et enfin la troisième qui va de 1890 à la période présente ou période contemporaine. Au point de vue historique c'est certes la première période la plus importante. Ne rappelle-t-elle pas les médailles qui ce rapportent à la Révolution Belge et aux premières années de notre indépendance ?

Il a fallu toute l'ardeur du jeune et savant Conservateur-adjoint de Cabinet de l'État-Belge pour une entreprise aussi peu aisée et j'ajoute même aussi peu agréable.

M. Tourneur ne s'est pas contenté de cataloguer les nombreuses médailles du royaume de Belgique conservées dans son cabinet, médailles qui souvent ne sont pas signées ou qui ont des droits et des revers identiques parus à des moments différents pour les motifs les plus distincts, mais il a émis sur l'Art du médailleur et les artistes les remarques les plus neuves et les plus judicieuses. Il nous a donné la biographie des médailleurs belges et des médailleurs étrangers qui ont travaillé pendant cette période en Belgique. Il nous a fait connaître la marche et la valeur de leurs travaux et, pour plusieurs d'entre eux nous en a donné le portrait, ajoutant ainsi un grand intérêt à sa publication.

Il est vrai que M. Tourneur a franchi les limites de la Bibliothèque royale : il a visité de nombreux musées en Belgique et à l'étranger, il a frappé à la porte de nombreux amateurs. Je suis sûr qu'il a trouvé partout le plus bienveillant accueil. Il est d'ailleurs très sympathique de sa personne et il n'est certes pas avare de ses connaissances en numismatique ; plus d'un collectionneur, j'en suis convaincu, aura été, après sa visite, entièrement édifié sur l'intérêt de sa collection.

L'auteur a classé des Médailles du Royaume de Belgique par ordre chronologique, par année et par nom de ville suivant l'ordre alphabétique : Anvers, Bruxelles, Gand, Liège, etc. Quand il y a lieu, les médailles sont aussi classées par lettre alphabétique des légendes des droits puis des revers, ce qui est d'une très grande facilité pour les recherches.

L'ouvrage de M. Tourneur a été à la vérité précédé des ouvrages de GUIOTH, de LEBÈGUE, des articles de la *Revue belge de Numismatique* ; mais ce n'est plus ici une description sommaire des médailles, une simple énumération, mais un catalogue raisonné comme nous l'appelons, accompagné, comme je l'ai dit, des considérations les plus intéressantes sur les médailles elles-mêmes ou sur leurs auteurs.

C'est dans son introduction que j'ai trouvé l'ouvrage de M. Tourneur le plus instructif. L'auteur nous fait connaître, avec de nombreux documents à l'appui, les médailleurs qui ont travaillé en Belgique pendant les occupations française et hollandaise, depuis le départ de Van Berkel à Bruxelles jusqu'à la Révolution Belge. Cette étude a été ébauchée il est vrai, par M. DE WITTE lors de l'exposition de Liège en 1905 dans la *Médaille en Belgique au XIX^e siècle* mais d'une façon trop substantielle et trop peu imagée. Il restait une lacune dans notre histoire de la médaille et M. Tourneur vient de la combler avec le plus grand succès, répondant ainsi aux vœux de tous les amateurs.

L'auteur parle notamment de l'art du médailleur à Liège à la même période représentée à la mort de Jacoby par notre illustre graveur et médailleur Léonard Jehotte. Il nous le montre reprenant le burin à la fin du régime hollandais, nous donnant d'abord la médaille de Charlier Jambe-de-Bois, puis, peu après, une médaille de récompense pour la ville de Liège : *Au mérite* (V. pl. X, 4), peut-être la plus élégante de ses compositions. Jehotte nous donne ensuite, en 1833, la médaille du Roi, puis celle de Nicolas Anciaux, deux œuvres de très grande distinction.



Médaille en l'honneur de la « Jambe de Bois » par Léonard JEHOTTE (1830).

Léonard Jehotte, dit M. Tourneur, possédait l'art de la perspective à un haut degré ; il le montra en exécutant la médaille de l'inauguration du Pont de la Boverie (Pl. XIII, 8). Sur celle-ci, à l'avant-plan, se dresse le pont à cinq arches que barre une vue en perspective de la ville vers l'aval. Par delà le Pont on aperçoit diverses usines, le Moulin de Bèche, l'Abattoir, le Collège, le Pont-des-Arches, puis ce sont l'église Saint-Pholien, le quai Saint-Léonard et la Citadelle qui domine le paysage.

Nous pouvons nous résumer en disant que le *Catalogue des Médailles du Royaume de Belgique* par Victor Tourneur est un excellent manuel d'une superbe impression et avec des planches de gravures impeccables. Il a sa place marquée non seulement sur la table du collectionneur, mais dans la bibliothèque de tous les établissements belges d'instruction.

D^r JULIEN SIMONIS.

ANT. AUDA : *L'école liégeoise au XII^e siècle. L'Office de saint Trudon*. Paris, Bureau d'édition de la *Scola cantorum*.

C'est le pays de Liège qui a fourni jusqu'à présent, avec les travaux de MM. Dwelshauvers, Jorissenne et consorts, les plus nombreuses contribu-

tions à la musicologie wallonne locale. Il faut espérer que ce mouvement ne se ralentira pas, et que le dépouillement méthodique du fameux fonds Terry nous ménage encore d'agréables surprises.

En attendant, voici une brochure qui témoigne de la vitalité du mouvement. M. Auda y étudie le manuscrit n° 12 de la bibliothèque de l'Université, dont l'importance et la véritable nature avaient jusqu'ici échappé aux chercheurs, et même à l'auteur du catalogue. Ce manuscrit, provenant du monastère de Saint-Trudon et racheté à la vente publique que l'on fit à Liège, après la Révolution, des objets échappés à la destruction et au pillage, comprend tout l'office de saint Trudon (628-693), un des fils spirituels de saint Remacle, ainsi que quelques vies de saints dont l'auteur donne la nomenclature. L'office a pour auteurs : pour le poème, Thierry, abbé de Saint-Trudon de 1099 à 1107, et pour la musique Rodulphe, chantre célèbre, pédagogue musical éminent, qui travailla de concert avec Thierry à établir à Saint-Trond la règle de Cluny et reçut lui-même la consécration abbatiale en 1108.

On conçoit l'intérêt de ce précieux monument du lyrisme religieux wallon au XII^e siècle, se rattachant à l'école messine, une des plus anciennes de la Gaule et peut-être antérieure à l'école célèbre de Saint-Gall. M. Auda après un historique succinct de l'abbaye de Saint-Trond jusqu'à Saint-Trudon et une biographie de ce dernier, étudie attentivement le manuscrit dans sa composition, dans ses caractères paléographiques et dans son esthétique, agrémentant son analyse d'une foule de particularités intéressantes.

La transcription de l'Office, confiée au savant spécialiste M. Gastoué, termine son travail.

E. CLOSSON.

LÉON JEUNEHOMME : Hollogne-aux-Pierres. Contribution à son histoire. Liège, Vaillant-Carmanne. 1 vol. in-4° de 19-302 pages, avec ill. et 1 carte.

Dans sa préface, l'auteur, déjà fort avantageusement connu par son essai sur le passé de son village natal (*Mon village, Flémalle-Haute. Glanures historiques*) dont *Wallonia* a rendu compte en son temps, se défend d'avoir voulu composer une véritable histoire de l'importante commune de Hollogne-aux-Pierres. Son ambition, trop modeste, disons-le lui, est de n'intéresser que les habitants de la localité et surtout la population scolaire, à laquelle il consacre déjà tous ses efforts en sa qualité d'instituteur communal.

Certes, ses concitoyens seraient bien difficiles, s'ils n'éprouvaient pas une intime satisfaction à la lecture d'un livre clairement écrit, sérieusement conçu, et en outre, — ce qui ne gâte rien, — très élégamment présenté par son éditeur, où l'on a condensé et résumé tout ce qui fait l'intérêt historique de la localité où ils ont vécu et grandi et où tant de choses leur parlent du passé, qu'ils connaissent probablement fort mal ; nous

disons probablement, n'osant dire certainement, car, lorsqu'on constate combien de gens de notre propre ville sont ignorants de son passé politique, artistique ou économique, on imagine qu'il doit en être au moins de même des ruraux de nos communes suburbaines !

Quant à intéresser la population scolaire, l'intention est des plus louables : à M. Jeunehomme et à ses collègues de l'enseignement primaire, à voir si un livre comme celui dont il s'agit ici, pourrait être mis tel quel entre les mains des enfants. Mais il peut et doit, certainement, être une source précieuse de renseignements pour le maître.

En tous cas, et quoiqu'en pense l'auteur, un « homme de science » serait bien imbu de son importance s'il parcourait, sans y trouver, à côté de l'agrément, un véritable attrait historique, la monographie sur la « grosse » agglomération industrielle et agricole de Hollogne.

Et cet intérêt, qui est naturellement en proportion avec celui que présente relativement la localité étudiée, est celui qui se dégage de l'étude de toute institution civile ou judiciaire ou religieuse, dans les siècles passés, de l'étude de la propriété foncière, de la vie domestique d'autrefois, de la naissance et du développement de l'industrie — ici, de l'industrie de la houille, — jusqu'à son épanouissement contemporain ; or, l'on sait que Hollogne est le siège d'un des établissements les plus importants de la Société de la Vieille-Montagne, l'usine de Valentin-Cocq, dont l'histoire, bien que sommairement exposée, ne peut être qu'intéressante pour tous.

Ajoutons que la documentation prouve que le jeune auteur a été bien conseillé, qu'il a pu alors puiser aux vraies sources et utiliser celles-ci avec tact et une réserve fort louables : nous voulons dire qu'il n'a pas voulu écraser le lecteur sous l'amas des citations et des références (1).

Certes, le nouveau livre de M. Jeunehomme « contribution à l'histoire de Hollogne » est plutôt fait de notes qui pourraient constituer comme les assises d'un futur travail, définitif.

Mais l'essentiel a été dit, pensons-nous, et en attendant cet hypothétique travail, le public et la Science (avec une majuscule !) seraient déjà bien heureux, s'ils avaient à leur disposition de pareilles monographies pour toutes les localités de la banlieue de Liège.

L'auteur, puisque le voilà initié aux bonnes méthodes et habitué aux recherches de l'histoire locale, ne pourrait-il nous laisser espérer voir son nom en dessous d'autres livres consacrés aux communes voisines de celles qu'il a étudiées jusqu'à présent ?

F. MAGNETTE.

(1) Un chapitre qui intéressera certainement une catégorie nombreuse de lecteurs est celui où l'auteur a établi le *glossaire toponymique* de Hollogne (V. p. 231 à 262).

REVUES ET JOURNAUX

Jules Destrée. (*Les Marches de l'Est*, Paris, 23 avril). — En Wallonie, comme dans toutes les provinces de l'ancienne Gaule, tout mouvement d'esprit et de foule s'incarne naturellement dans un chef, un chef créé par les circonstances et ne devant son pouvoir, nécessairement éphémère, qu'à son talent, son action personnelle. Il en est ainsi depuis César, de tous les « tumultes » gaulois pour employer un mot étrangement expressif dont les Romains se servent toujours quand il s'agit de nos pays.

Le mouvement de réaction de plus en plus violent que les Wallons opposent à l'effort flamingant se résume peu à peu dans la personnalité puissante et nuancée de M. Jules Destrée qui fait figure de chef.

Un chef, assurément, et le chef désigné d'un tumulte gaulois, tel est bien M. Jules Destrée, socialiste de conviction, démocrate de principes, aristocrate de tempérament. Il en a l'autorité consentie, l'éloquence naturelle, à la fois poétique et familière, l'allure dominatrice et généreuse. On le vit bien, l'an dernier, quand, prenant la parole au pied du monument de Jemappes, après le général Langlois, après M. Fulgence Masson, député de Mons, il fit battre le cœur de la foule d'une fièvre à la française. On le vit bien quand, au lendemain de l'exposition de Charleroi, dont il avait été l'âme, les artistes Wallons se groupèrent tout naturellement autour de lui qui les avait révélés à eux-mêmes. Un mouvement populaire, si grand soin qu'on prenne d'en écarter la politique de parti, se gâte presque nécessairement aujourd'hui de toutes les petites intrigues personnelles, de toutes les menées souterraines dont les mœurs électorales nous ont donné l'habitude. La difficulté, pour celui qui en prend la direction, c'est de se tenir au-dessus de ces petites gens. M. Destrée, précisément parce qu'il n'a point cherché la direction du mouvement Wallon et qu'encore aujourd'hui il refuserait de s'en dire le chef, y est arrivé sans effort. La haute situation morale qu'il occupe en Wallonie est d'autant plus forte qu'elle n'est faite que d'une supériorité obscurément sentie et de quelques services rendus avec désintéressement. Et le plus singulier c'est que cette situation morale le met au-dessus des partis, bien que lui-même soit un homme de parti, et non des moins violents. Député socialiste de Charleroi, M. Destrée fut longtemps considéré comme un des socialistes belges les plus intransigeants. Comme pour se faire pardonner ses origines bourgeoises, il semblait prendre plaisir à se signaler parmi les artisans les plus violents de la lutte des classes, et l'on voyait, non sans étonnement, cet homme aimable, galant, spirituel, se transformer dès qu'il parlait au peuple en un tribun plein de haine, de colère et d'énergie. Est-ce parce qu'on s'est accoutumé au spectacle, ou parce que le socialisme de M. Destrée s'est adouci ? mais le contraste, aujourd'hui, ne choque plus personne. On sait, du reste, en France et ailleurs, ce que valent les déclarations démagogiques d'un jeune député

d'opposition. Du moins M. Destrée n'a-t-il jamais donné le droit à personne de suspecter en quoi que ce soit une sincérité politique à laquelle il a fait quelques sacrifices.

Comment cet intellectuel raffiné, cet artiste délicat, cet avocat brillant, est-il allé au socialisme, c'est-à-dire à la plus dure des disciplines mentales, à un parti qui, surtout à l'époque où il s'y enrôla, considérait toute élégance, fût-elle purement spirituelle, comme une tare, cela se peut expliquer. Au fond son histoire est peut-être celle de toute sa génération. Il ne fit qu'aller jusqu'au bout des velléités dont tous les jeunes gens qui ont grandi avec lui étaient agités. Jusqu'au bout ? Jusqu'à l'un des bouts. Car son frère, Olivier Georges, aujourd'hui dom Bruno Destrée a pu, tout aussi logiquement, prendre une direction opposée. Avocat, député, professeur, écrivain, M. Jules Destrée est avant tout un artiste, et de même que c'est l'art qui ramena son frère au catholicisme, c'est l'art qui le conduisit vers un socialisme légèrement mystique. A l'époque où les deux frères avaient l'âge des premiers vers et des premiers rêves, à l'époque où, suivant en quelque manière l'exemple des Goncourt, ils publiaient ensemble le *Journal des Destrée*, on était en plein esthétisme et en plein naturalisme. La jeunesse était pessimiste. Elle voyait l'univers par la lorgnette boueuse de Médan, et s'en consolait en rêvant à des raffinements impossibles. Le « Monde bourgeois » lui paraissait d'autant plus laid, d'autant plus plat, d'autant plus vil qu'elle n'apercevait d'autre issue pour lui échapper que les perversités barbares de des Esseintes ou les élans troubles de Durtal. Ecœurée des vulgarités de l'art moderne, elle admirait avec une ferveur qui manqua souvent de discernement toutes les naïvetés de l'art primitif. Par horreur de Bouguereau, elle voyait la beauté suprême dans Grunewald ou chez les quatre-centistes italiens. D'autre part, en haine d'une société matérialiste et sans idéal, elle allait aux espoirs confus de toutes les doctrines antisociales. Qui donc, parmi ceux qui eurent vingt ans et quelque générosité d'âme entre 1889 et 1894, ne fit pas un héros d'Émile Henry, et même n'inclina pas à excuser Ravachol ? Destrée, d'un peu leur aîné, n'alla pas jusque-là, mais au lieu de s'en tenir à des conversations de café, à des articles de petites revues, il entra délibérément dans l'action, se fit l'avocat des agitateurs poursuivis après les grèves et les incendies du Borinage (1886), et lors de la formidable poussée démocratique qui, aussitôt après la révision de la constitution, envoya à la Chambre belge une imposante minorité socialiste, il fut au premier rang, apportant au nouveau parti son ardeur juvénile, son éloquence entraînant et cette force de sympathie qui a fini par lui conquérir même ses adversaires. Ajoutez à cela l'ambition non des honneurs ni même du pouvoir, mais du rôle à jouer, l'instinct du commandement, le goût de la lutte, et surtout l'orgueil de son intelligence, et vous comprendrez que cet esthète aristocrate ait fait quelques sacrifices à un parti où il est un chef.

Dans le parti socialiste belge, il n'est qu'un chef parmi d'autres ; dans la démocratie wallonne, il est le chef, et ceux-là mêmes que le socialisme

épouvante reconnaissent son autorité morale. C'est qu'en Destrée, à côté du socialiste respectueux des décisions que peuvent prendre les Congrès internationaux, il y a un nationaliste Wallon, possédé tout entier par l'esprit de sa race. Au-dessus des patries politiques qu'il considère comme arbitraires et transitoires, il distingue les petites patries formées par la nature et l'histoire, les régions éternelles. Il sent profondément sa Wallonie, celle des usines et celle des forêts, celle que la France engloba, celle que les traités rattachèrent à la Belgique. Il s'en fait le héraut fastueux et le commentateur ému. Il en a retrouvé l'art original sous les fausses interprétations des critiques et comme le sentiment wallon, si particulariste qu'il soit, le rattache fatalement à la culture française, à qui il doit les aspects les plus ornés de son esprit, il apparaît comme un des meilleurs soldats des Marches, comme un des chefs sur qui la France spirituelle, qui veille aux frontières, peut compter.

CUEILLETTE.

Pourquoi pas, Bruxelles, 11 avril: numéro flamingant; — 25 avril: n° consacré au mouvement wallon, avec portrait et autobiographie du montois Myen Vanolande.

Revue tournaisienne (mars). Suite de l'excellente histoire, par A. Dutron, de *Tournai sous le gouvernement des évêques*, et de l'étude de F. Desmons sur *les Cloches et le carillon du Beffroi*. M. Hocquet recherche laborieusement, d'après des documents d'archives, quelle peut être la maison natale du peintre tournaisien Sauvage.

Les Marches de l'Est, Paris, (25 avril). Compte-rendu de l'Exposition d'art de Roubaix, en 1911. Article anonyme sur Jules Destrée, qui ne manque pas de notations justes. — A partir de ce n°, notre distingué confrère double sa périodicité: cette revue paraîtra désormais tous les quinze jours.

Chronique archéologique du Pays de Liège, Liège (avril). Description, par Marcel Laurent, d'un Ivoire ancien du X^e - XI^e siècle, décorant une couverture de livre, à la cathédrale de Liège. Copieuse liste d'anciennes et curieuses constructions existant encore à Liège en 1912, dressée par Alfred Lobet, qui témoigne d'un sens très averti du pittoresque et de l'archéologie.

Bulletin des Musées royaux, Bruxelles (mars). De E.-J. Dardenne, un Essai sur Paul-Louis Cyfflé, sculpteur, modelleur et ciseleur de Ladislas Leczinski, grand-duc de Lorraine; l'arrière-grand-père de cet artiste était originaire de Feluy; il est né en 1724. L'article bien illustré est à suivre.

La Belgique artistique et littéraire, (avril). De Joseph Chot, un joli croquis, ironique et bienveillant, d'un type de son pays, le Boubou. Dans ce même n°, Maurice des Ombiaux commence la publication d'un

essai sur l'Art wallon ou gallo-belge qui promet d'être fort intéressant, et dont nous parlerons lorsque l'étude sera complètement terminée. En attendant, qu'il nous soit permis de dire à l'auteur que nous ne comprenons guère l'utilité de sa seconde épithète. *Gallo* n'est qu'une autre façon d'écrire le mot *wallon*, et quant au qualificatif *belge*, on ne peut vraiment comprendre son utilité, puisque la Belgique comprend précisément, non seulement des Wallons, mais encore des Flamands. Il nous paraît qu'il vaudrait mieux s'en tenir au mot « wallon » tout seul, qui n'a pas besoin de cette explication qui n'explique rien: « gallo-belge ».

PIERRE DELTAWÉ.

LES CONFÉRENCES

L'Art wallon, par JULES DESTREE (Namur, 1^{er} avril). — Cette conférence a été donnée à l'hôtel de ville. Sous la signature A. LEX, le journal *l'Ami de l'ordre* en a donné le compte-rendu suivant:

M. Jules Destrée, président de la Société des Amis de l'Art Wallon, était venu lundi, à l'hôtel de ville de Namur, évoquer les artistes de Wallonie que révéla l'admirable Exposition des Beaux-Arts de Charleroi.

M. l'avocat Destrée, dans une lumineuse synthèse, en un style clair, imagé, met en valeur, avec un sens esthétique délicat et profond, les maîtres de la sculpture et de la peinture dont notre Wallonie peut, à juste titre, s'enorgueillir.

Sans diminuer la gloire de l'école flamande, où les Van Eyck, Rubens et Jordaens triomphent, il importe de stimuler les énergies productrices de notre race, en lui donnant, par l'histoire de son passé, la conscience qu'elle est capable de s'élever aux conceptions les plus hautes qui couronnent l'activité d'un peuple.

Remontons au moyen âge. Le monde entier se pare d'une blanche parure d'églises. Les moines artistes, frère Hugo d'Oignies, Godfroid de Claire, ouvrent, pour l'honneur du culte et la glorification de la foi, leurs merveilleuses orfèvreries.

Mons, Tournai, Namur et Liège continueront la tradition de ces illustres orfèvres.

Ce sont les dinandiers, ces sculpteurs sur cuivre, martelant, ciselant, avec Renier de Huy, le célèbre auteur du baptistère de Notre-Dame aux Fonts, à Liège, Jehan Josez, Guillaume Lefèvre, tant de chefs-d'œuvre que l'exposition de Dinant remet en pleine lumière. Le Hainaut, qui, avant les conquêtes de Louis XIV, s'étendait sur plusieurs provinces aujourd'hui françaises, peut revendiquer des maîtres de la sculpture, tels André Beauneveu, de Valenciennes, Jacques Du Brœucq, de Mons, tandis que, dans l'ancienne principauté de Liège, Jean Delcour, dans le Brabant roman, Laurent Delvaux, affirment le sentiment artistique de

la Wallonie, avec sa grâce et sa sensibilité, son sens de la ligne et de l'harmonie.

Mais c'est dans le domaine de la peinture qu'il importe de dissiper un malentendu que des historiens ont accrédité, en rangeant systématiquement dans l'école flamande, des artistes au talent bien wallon. Tels, Roger delle Pasture, qui se forme aux leçons de Robert Campin, de Tournai, et dont l'art pathétique, le lyrisme tragique dans son admirable « Pieta », expriment si parfaitement l'émotivité de l'âme wallonne ; Gérard Lairesse, de Liège, que l'école hollandaise revendique, comme l'école française Watteau, ce poète de la sensibilité wallonne, et l'école allemande, Nicolas Neufchâtel, né à Mons et décédé à Nuremberg.

Joachim Patinier, de Dinant, Henri de Bouvigne, surnommé « met de Blès », emportent, du pays mosan en terre flamande, la vision des paysages familiers au milieu desquels s'écoula leur adolescence et qu'ils fixent sur leurs toiles.

La Flandre, avec ses riches cités, donna naissance à une école d'art, ce qui implique un ensemble de traditions qui ne peut se développer que là où la richesse, l'opulence créent des centres de consommation. La cour fastueuse des ducs de Bourgogne, la puissance des communes flamandes, le règne pacificateur des archiducs Albert et Isabelle contribuent à son épanouissement avec Rubens, Jordaens, dont la palette chante la magie des couleurs et l'hymne de la vie débordante de sensualité.

Sous un tout autre aspect se caractérise le génie artistique de la Wallonie, fait de grâce, de délicatesse, de sensibilité charmante, émue.

Rousseau, notre grand sculpteur, s'apparente avec Jacques Du Brœucq, dont l'œuvre subsiste en la collégiale Sainte-Waudru, à Mons.

Il n'est pas un siècle de notre histoire qui ne révèle en Wallonie des artistes trop longtemps méconnus, de qui l'on peut dire : « Il est des morts qu'il faut qu'on ressuscite » : le maître de Flémalle, Jennin Gosart ou Mabuse, Jean Bellegambe, Lambert Lombard, Lucidel, plus près de nous, François Navez, Hippolyte Boulenger, Antoine Wiertz, Louis Gallait, avec leur vision romantique de l'art, Félicien Rops, qui se plaît à affirmer ses origines wallonnes, et Constantin Meunier dont le génie s'éveilla à la vision formidable et poignante de la grande industrie, en terre wallonne, avec ses manifestations grandioses, mais aussi ses aspects douloureux de labeur pénible, écrasant.

L'éloquent conférencier termine par un vibrant appel. Ayons à cœur de mieux connaître notre petit et admirable pays. Rendons justice à notre passé, pour mieux préparer l'avenir. Prenons conscience de notre dignité, de nos droits, de notre place dans le domaine de l'art ; soyons fidèles aux traditions de notre race. *Les Amis de l'Art Wallon* forment un cercle de fraternité artistique, continuant l'œuvre d'art régional et wallon si magnifiquement affirmée par l'Exposition de Charleroi.

A. LEX.

LES EXPOSITIONS

A Bruxelles. — A LA LIBRE ESTÉTIQUE, l'envoi des sculpteurs wallons a obtenu un succès tout particulier. M. Victor Rousseau, dont on avait récemment vu à *Pour l'Art* un grand monument, y était représenté par un buste de jeune fille et deux bronzes comptant parmi ses meilleures créations ; M. Paul Du Bois exposait une excellente statue, *l'Adieu*, cinq bustes (marbres et bronzes) tous extrêmement intéressants et une charmante statuette, *Crépuscule* ; enfin M. Armand Bonnetain exposait pour la première fois à la Libre Esthétique la série complète de ses médailles ; ce jeune artiste a pris place au premier rang de nos médailleurs.

Parmi les peintres, citons notamment M. Gisbert Combaz qui exposait trois paysages intenses et harmonieux de couleur, d'une belle allure décorative ; M. Thévenet que nous avons quelquefois vu mieux inspiré, et M^{lle} Leo Jo que de persévérants efforts conduiront au succès.

Enfin M. Marc-Henry Meunier faisait triompher le paysage ardennais par quatre magnifiques eaux-fortes d'un grand style.

AU STUDIO plusieurs expositions se sont succédé. Celle du Cercle *L'Éveil* était surtout remarquable par l'envoi de M. Fernand Verhaegen : un bon portrait, des vues de villes charmantes et fraîches de couleur et une suite d'études éblouissantes du Carnaval de Binche.

M. Revelard, dont on connaît la prédilection pour les fleurs, a exposé ensuite une série de tableaux où se retrouvent toutes ses qualités de finesse et de délicatesse.

AU CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE. La Commission des Beaux-Arts a eu l'heureuse idée de clôturer la série des expositions particulières par un salon consacré à *Quelques Peintres de la Figure*. Parmi les œuvres exposées citons de belles toiles de Charles de Groux, des œuvres intéressantes de Jean Delville, un magnifique tableau de Louis Dubois, des panneaux décoratifs de Fabry, un ensemble admirable de Léon Frédéric, deux tableaux de Camille Lambert, le portrait de Devigne, et un *Béguinage* de Xavier Mellery, une très belle série de tableaux et de dessins de Constantin Meunier, etc. etc.

AU MUSÉE MODERNE. Remarqué au Salon de la Société Nationale de Aquarellistes et Pastellistes, les envois de MM. Charles Bernier, Hector Cambier, Armand Jamar, Nestor Outer, M^{lle} Leo Jo, M^{me} Mottard.

LE IV^e SALON DE PRINTEMPS ET L'EXPOSITION INTERNATIONALE D'ART RELIGIEUX MODERNE. — Parmi les œuvres les plus remarquables, il faut signaler celles de M. Léon Frédéric : *Les Saisons et les Ages* et *Avant la procession* ; on y retrouve toutes ces grandes qualités de composition, de dessin, de couleur, l'intimité du sentiment, l'émotion concentrée. Dans la section d'art religieux, la suite des tableaux illustrant

la vie de Saint François et surtout le triptyque de l'église de Nafraiture *La Sainte Trinité*, constituent avec les cartons de Puvis de Chavannes, les sculptures de Victor Rousseau, les œuvres de Maurice Denis et celles de quelques grands artistes anglais, un ensemble de chefs-d'œuvre qui domine de très haut toute l'exposition.

M. William Degouve de Nuncques qui, dans la stylisation du paysage s'apparente à M. Auguste Donnay, expose deux paysages brabançons d'une grande poésie ; on retrouve dans les œuvres de M. Alexandre Marcette les grandes qualités de couleur et de brio qui sont la caractéristique de son talent ; M. Fernand Khnopff se révèle une nouvelle fois comme l'un des peintres les plus pénétrants du paysage wallon et comme l'un des portraitistes les plus parfaits de notre école ; M. Derchain a un excellent tableau qui évoque celui qu'il exposait il y a quelques mois au *Studio* ; M. G.-M. Stévens expose un tableau d'un sentiment délicat et une nature morte charmante de couleur ; M. Rassenfosse continue à charmer les artistes et les amateurs d'art par la révélation du coloriste délicat et solide qui s'est caché si longtemps derrière le magnifique aquafortiste ; M. et M^{me} Wytsman, toujours fidèles au paysage wallon, continuent à nous en donner une vision claire, fraîche et ensoleillée ; M. Pierre Paulus, le vaillant peintre du pays noir, révèle une nouvelle fois les plus solides qualités. Citons encore les œuvres de MM. Anspach, Ahrtot, les paysages remarquables de M. Alfred Bastien, les envois de MM. Carpentier, Gisbert Combaz (un tableau charmant : *La Dune*), L. Danse, du Monceau, Alfred Duriau, Hagemans, Houben (*Soir sur le Loing*), M^{lle} Leo Jo, Camille Lambert, Leduc, M^{lle} Georgette Meunier, Charles Michel, Emile Motte, Albert Pinot, Fernand Verhaegen.

Dans la section de sculpture, M. Paul Du Bois expose une statue (*La Guirlande*) et deux bustes excellents, *Le Silence* et *L'Automne* ; M^{lles} Henriette Caleirs et Jenny Lorrain se font remarquer par des envois pleins de qualités et le statuaire Grandmoulin montre d'intéressantes études pour le monument Lambermont. Enfin, M. Armand Bonnetain expose une série de fort belles médailles, pour la plupart déjà vues à la *Libre Esthétique*, mais qu'on retrouve toujours avec un nouveau plaisir.

Dans la section d'art religieux, M. Victor Rousseau a exposé notamment une Vierge avec l'enfant Jésus d'un sentiment délicatement raffiné ; c'est une des œuvres les plus charmantes du grand statuaire ; il est question de l'exécuter en pierre pour l'église d'Hastière qui deviendra un magnifique musée d'art wallon si ce projet et celui de la fresque d'Aug. Donnay se réalisent. L'esquisse de M. Donnay figure en place d'honneur au Salon avec deux autres esquisses, *L'Arrivée à Bethléem* et le *Calvaire* dans lesquelles, à la façon des anciens maîtres, M. Donnay ne craint pas de donner pour cadre à l'action le paysage liégeois qu'il affectionne et dont il rend la poésie avec tant de charme pénétrant.

Les œuvres de M. Degouve de Nuncques sont empreintes du mysticisme qui manque trop souvent aux tableaux destinés aux églises ; celles de M. Fabry se distinguent par leur grande allure décorative, et nous

retrouvons avec plaisir une ancienne œuvre de M. G.-M. Stevens, *L'Annonciation*. Dans des illustrations pour missels, M. Gisbert Combaz montre toutes les qualités précieuses du sens parfait qu'il a de la décoration ; M. Rion, un artiste auquel on a fait peu chez nous la place qu'il mérite, se révèle comme un remarquable artisan du métal ; M. Alexandre expose d'excellents objets en fer forgé ; et il vous faut encore citer les envois de MM. Camille Lambert et Philippe.

Deux belles œuvres de Constantin Meunier, qu'il eût été désirable de représenter d'une manière plus complète, dominent la section belge de ce Salon qui mérite de grands éloges à ses organisateurs, parmi lesquels il faut citer en première ligne M. H. Fierens-Gevaert et Dom Bruno Destrée.

ROB. SAND.

José Wolff. (Liège : « Œuvre des Artistes »). — M. José Wolff, qui peignit naguère sous les beaux ciels d'Espagne des pages vibrantes et lumineuses, manifeste cette fois tout son talent dans des paysages ardennais.

Il possède des dons d'interprétation qui font plaisir à voir et sa technique est suffisante pour lui permettre de surmonter toutes les difficultés. La fougue et l'indépendance de son tempérament donnent à ses symphonies impressionnistes une vigueur à la fois virile et personnelle. Nous lui conseillons néanmoins de se méfier d'une spontanéité qui gagnerait à être quelque peu contenue. C'est en se disciplinant qu'il arrivera à se recueillir devant la nature et à rendre le caractère du pays qu'il veut peindre. Il nous donnera alors des œuvres complètes.

Ces réserves ne nous ont pas empêché d'admirer longuement ces tableaux : *Biez du Moulin, Réservoir du Moulin, Coin du Moulin, les Peupliers, Soir Tombant, les Meules*. Des esquisses comme : *Un coin du Moulin, Heure douce, le Saule, Pins Sylvestre, Soleil d'Automne, Dernières feuilles*.

Nous garderons le meilleur souvenir de cette exposition et nous savons gré à l'Œuvre des Artistes, de nous avoir permis ces derniers temps de constater les progrès réalisés par de jeunes et vigoureux talents.

CLAUDE GENVAL.

FAITS DIVERS ET INFORMATIONS

LIÈGE. — **Exposition triennale.** L'organisation de l'Exposition a donné lieu à certains incidents qui ont eu leur écho dans la presse locale. M. Motte, qui était délégué par le vote des artistes wallons au Jury d'admission, n'ayant pas été choisi pour faire partie du jury de placement, a donné sa démission avec éclat, revendiquant les droits des artistes wallons. Les organisateurs du Salon ont répondu que les artistes wallons n'avaient pas été sacrifiés. La Fédération des Artistes wallons a réuni son Comité général, sous la présidence de M. Maurice des Ombiaux,

et a émis, à l'unanimité, le vœu de voir les Provinces wallonnes représentées directement, aussi bien dans les jurys de placement que dans les jurys d'admission des Salons triennaux.

CHARLEROI. — M. le Ministre des Sciences et des Arts vient d'accorder un subside extraordinaire de trois cents francs à la Société Archéologique de Charleroi, afin de permettre à cette Société d'acquérir les moulages qui avaient orné son Exposition de l'an passé. — Nous sommes heureux d'enregistrer l'octroi ce de subside, sur lequel l'attention bienveillante de M. le Ministre des Sciences et Arts avait été appelée par la Société des Amis de l'Art wallon.

MONS. — **Les anciens peintres de Mons.** — Une importante collection particulière a été vendue le 14 Mai à Amsterdam. Elle comprenait un tableau de Lucidel et un autre de Prévost. M. Jules Destrée, au nom des Amis de l'Art wallon, avait cru devoir attirer l'attention du Gouvernement et de la Commission des Musées sur le grand intérêt qu'il y avait à conserver ces œuvres à la Belgique.

La vente a eu lieu. Les délégués du Gouvernement n'ont pas trouvé le tableau attribué à Lucidel suffisamment authentique pour en faire l'acquisition. Quant au tableau de Prévost, il nous a également échappé parce que la famille van Hoogendyck l'a légué au Musée d'Amsterdam.

Le Cercle « Bon Vouloir » organisera pendant la durée de son Exposition, deux séances wallonnes intéressantes : la première aura lieu le Jeudi 13 Juin, et sera consacrée, sous la direction de Mlle Pitsch, à un concert Cesar Franck. La seconde le Jeudi 20 Juin comprendra une conférence de M. Jules Destrée sur les Arts anciens de Wallonie.

MALINES. — **Le Jubilé de l'Alliance wallonne.** — Les sociétés wallonnes du pays se sont rendues le 19 mai à Malines où a eu lieu une manifestation grandiose à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la création du Cercle local *l'Alliance wallonne* et de la présidence de M. Pierre Iserentant, professeur à l'athénée royal de Malines, qui, durant cette longue période, s'est dévoué avec un zèle remarquable à la fondation d'œuvres sociales, à la propagation de la langue française et s'est attaché à resserrer parmi la nombreuse colonie wallonne de la région les liens de patriotisme et de solidarité.

Ce jubilé wallon au cœur du pays flamand a été en quelque sorte aussi une manifestation de l'idée française. Des réunions intimes, des fêtes littéraires, théâtrales et artistiques se sont déroulées dès samedi 11 courant jusqu'au 25 mai à cette occasion.

BRUXELLES. — **Une Médaille.** — La société hollando-belge de numismatique vient de frapper une bien intéressante médaille, qui sera très appréciée par le monde des amateurs. Cette œuvre est due au talent délicat, distingué et souple de Mlle Jenny Lorrain et commémore le souvenir et la gloire du musicien Vieuxtemps, dont l'artiste a rendu avec beaucoup de finesse, d'expression et de goût, l'intéressante physiologie.

Mlle Lorrain est une artiste sympathique à laquelle l'art sculptural n'a valu jusqu'ici que de très marquants succès. La perfection, la beauté de sa dernière œuvre permettront au monde des arts de la considérer désormais comme un de nos meilleurs artistes médailleurs.

Nomination. — Un cours d'histoire de la musique et de culture artistique générale vient d'être institué au Conservatoire royal de Bruxelles. C'est notre collaborateur, M. Ernest Closson, qui en est le titulaire. Nous applaudissons de tout cœur à la distinction qui revenait, du reste, tout à fait naturellement à cet érudit esthéticien.

M. Victor Vreuls vient de terminer un drame lyrique en trois actes et six tableaux, *Olivier le Simple*, dont le poème a été écrit par M. Jules Delacre. L'œuvre, qu'il a fait entendre la semaine dernière, est extrêmement mélodique et charmera tout autant, par sa belle tenue d'art et son constant intérêt musical, les artistes que le public. C'est incontestablement, dit *l'Art moderne*, l'ouvrage le plus remarquable qui ait été écrit en Belgique. Le drame qu'il commente a de la grandeur, un accent lyrique fortement accusé. Bien interprété, il constituera un spectacle impressionnant dont le succès paraît certain.

Concert. Un très intéressant concert organisé par la Société Nationale des Compositeurs belges, vient d'avoir lieu à la Grande Harmonie.

Les compositeurs wallons y ont obtenu un succès mérité. Mlle Tombeur a chanté avec infiniment de talent des mélodies charmantes et très personnelles de Mme Van den Boorn-Coclet, du Conservatoire de Liège, et M. Dechesne a interprété deux compositions originales pour violoncelle, du même auteur. Mme Cousin a fait apprécier de gracieuses mélodies pour piano, de Théodore Radoux. Enfin, on a vivement applaudi des pièces symphoniques pour piano d'Albert Dupuis, auxquelles on a fait un très vif succès.

Un disparu. — Le peintre FÉLIX TERLINDEN, né à Lodelinsart en 1836, vient de mourir à Bruxelles. Il eut son heure de succès comme portraitiste et comme paysagiste ; ses œuvres avaient d'excellentes qualités de composition, de distinction et d'élégance. Il fit, il y a de longues années, un voyage aux Indes d'où il rapporta une belle série d'études. Il est représenté au Musée Moderne de Bruxelles par un tableau : *Les Captives*.